

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

portant intégration et nomination
de Monsieur **AKANAMPIO** Donatien
dans les cadres de la catégorie A
hiérarchie I des Services Techni-
ques (Travaux Publics).

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
- (/u l'Ordonnance n°19/04 du 23.6.64 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;
- (/u la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u l'Arrêté n°2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le décret n°60/90/FP du 3.3.1960 fixant le statut commun des cadres de la catégorie AI des Services Techniques;
- (/u le décret n°62/150/FP du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le décret n°62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- (/u le décret n°62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;
- (/u le décret n°62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
- (/u le décret n°63/81/FP-DE du 26.3.1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8;
- (/u le décret n°67/50 du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
- (/u le décret n°74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
- (/u le décret n°84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Premier Ministre;
- (/u le décret n°84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement;
- (/u le décret n°84/860 du 20.8.1984 portant organisation des intérimaires des Membres du Gouvernement;
- (/u le Protocole d'Accord du 5.6.1970 signé entre l'URSS et la République Populaire du Congo;
- (/u la lettre n°350/MEN-DGEOC-DOB du 21.8.1984 du Directeur de l'Orientalion et des Bourses transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé;

D.G.B.

D.C.F.

Ukh

ARTICLE 1er... En application des dispositions combinées du décret n°60/90
TFP du 5.3.60 et du Protocole d'Accord du 5.8.70 susvisés, Monsieur
AKANAMPIO Donatien, né le 15.12.1957 à Djambala, titulaire du Diplôme de
l'Ecole Supérieure du Batiment et des Travaux Publics d'Odessa (URSS)
Spécialité: Alimentation en eau et canalisation, est intégré dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux
Publics) et nommé au grade d'Ingénieur des Travaux Publics Stagiaire, in-
dice 710.

ARTICLE 2... L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Ener-
gie et de l'Hydraulique.

ARTICLE 3... Le présent décret qui prendra effet à compter de la date
effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au
JOREG et communiqué partout où besoin sera.

Brassaville, le 17 Janvier 1985

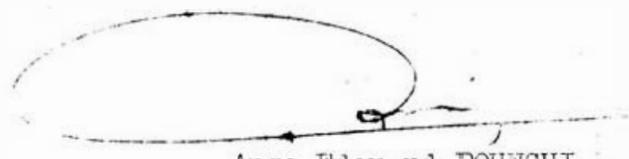
Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Energie
et de l'Hydraulique,



EIENGA NGAFORO...

Le Ministre du Travail de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Pré voyance Sociale,



Ange Edouard POUNGUI...

Le Ministre des Finances et du
Budget,



Bernard COMBO MATSIO...

Itihi Ossétoumba LEROUNDZOU...

AMPLIATIONS:

- JOREC 1
- DGTFP/DFP 3
- DGB 2
- DCF 1
- MEH 2
- DOSSIER 3
- INTERESSE 1
- SGG/BC 2./..

